



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 11 FEVRIER 2026**

L'An Deux Mille Vingt-Six, le mercredi onze février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Camille LECUNFF-GUILLARD, Aurélia DUCHET, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN, Audrey SAUNIER.

Étaient excusés : Julien FARDEL-BRIOT (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Alexandre BOTELLA (pouvoir à Aurélia DUCHET), Jacques GOLIASSE

Objet : Rapport d'activités 2025

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2025.

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2025 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 11 février 2026

Le Président



Le secrétaire de séance,

